

	EN SUISSE			A L'ETRANGER				
	BeNeFri www.unifr.ch/benefri	Mobilité suisse	Swiss European Mobility (à la place d'Erasmus)	Convention	ISEP (International Student Exchange Program) www.isepstudyabroad.org/	PÉÉ (Québec) (Programme d'échanges étudiants) https://echanges-etudiants.bci-qc.ca/	Swiss European Mobility Stage	
	5 CONDITIONS : 1. Être immatriculé à l'Université de Fribourg. 2. Payer ses taxes à l'Université de Fribourg. 3. Avoir réussi au minimum 2 semestres (au niveau BA) avant le début du séjour. Se référer aux recommandations de sa faculté. SAUF BeNeFri et Stage SEMP, dès le 1^{er} semestre. 4. Obtenir l'accord du coordinateur de mobilité. 5. Satisfaire aux exigences de l'université (organisme) d'accueil.							
	--	Le séjour de mobilité peut durer un ou deux semestres			Le séjour de mobilité peut durer un ou deux semestres		Durée du stage entre 8 semaines et 12 mois.	
DESCRIPTION	Cours ponctuels suivis à l'Université de Berne et/ou de Neuchâtel.	Séjour d'études dans une autre haute école suisse (Université ou Ecole polytechnique fédérale).	Séjour d'études dans une université des 27 états membres de l'Union européenne, ainsi que l'Islande, le Liechtenstein, la Macédoine du Nord, la Norvège, les Royaume-Unis, la Serbie et la Turquie, sur la base d'accords d'échange avec les universités de ces pays.	Coopération scientifique et échange d'étudiants avec une vingtaine d'universités permettant un séjour d'études exonéré des taxes d'études dans l'université d'accueil. Convention proposée dans un domaine particulier ou pour l'ensemble des facultés.	ISEP-Exchange : choix parmi une centaine d'universités privées ou publiques aux USA et une trentaine d'universités du monde entier. Programme très compétitif. ISEP-Direct : accès à une quarantaine d'universités du monde entier. Programme payant. Excellentes chances de placement si bon dossier.	Possibilité d'accomplir un séjour d'études dans l'un des 9 établissements universitaires québécois (francophones ou anglophones).	Stage pendant le cursus universitaire ou après l'obtention du diplôme (max. 12 mois après son obtention) dans tout organisme public ou privé engagé dans une activité économique, dans l'un des 27 états membres de l'UE, ainsi que : Islande, Liechtenstein, Macédoine du Nord, Norvège, les Royaume-Unis, Serbie et Turquie.	
SELECTION	Places selon les conventions de branches. A consulter sur le site internet.	--	Nombre de places d'échange limitées. Par niveau (BA, MA, DOC), maximum 12 mois de bourse SEMP (Etudes + Stage).	Nombre de places limitées.	Une fois sélectionné.es par le SRI, en accord avec le Vice-recteur en charge de l'International, les étudiant.e.s sont placés-es par le réseau ISEP. Pas de garantie d'être placé.e.s dans l'université du 1er choix. Posséder un excellent niveau d'anglais - TOEFL vivement conseillé et dossier académique solide. Priorité aux étudiant.e.s en MASTER. Être engagé.e.s dans des activités hors université est un atout.	Posséder un dossier académique solide.	<ul style="list-style-type: none"> • Stage à trouver par soi-même ! • Nombre de bourses limitées • Par niveau (BA, MA, DOC), maximum 12 mois de bourse SEMP (Etudes + Stage) 	
DELAIS	Via le portail MyUnifr	1. Effectuer votre demande de mobilité out (candidature) en ligne sur le portail MyUnifr. 2. Imprimer le formulaire de candidature et le faire signer par le coordinateur/conseiller aux études. 3. Uploader le formulaire de candidature avec tous les documents demandés sur MyUnifr et transmettre votre demande de mobilité.						
	30 sept 22 pour SA 22 28 février 23 pour SP 23	31 mars 23 pour SA 23 15 octobre 23 pour SP 24	15 janvier 23 pour SA 23, AA 23-24 et SP 24 Droit : 31 octobre 22, www.unifr.ch/ius	31 octobre 22 pour SA 23, AA 23-24 et SP 24			Au plus tard 1 mois avant le début du stage et avant l'obtention du diplôme.	
CANDIDATURE	--	Après la nomination auprès de l'université d'accueil par le SRI, chaque étudiant.e doit s'inscrire dans son université d'accueil comme étudiant.e d'échange			Une fois sélectionné.e.s pour ISEP-Exchange : Un accès est ouvert sur le site d'ISEP pour les étudiant.e.s sélectionné.e.s où un nouveau dossier de candidature au programme ISEP doit être complété en ligne. Délai : 15.02.23 pour le SA23/AA23-24 et 15.08.23 pour le SP24. Lire attentivement toutes les informations avant de compléter la candidature en ligne et contacter le SRI en cas de questions.	Une fois sélectionné.e.s, un code est communiqué par le SRI donnant accès au formulaire de candidature en ligne. Le choix d'université-s doit être fait avant de compléter ce formulaire.	Pour être éligible à la bourse de stage SEMP, le stage doit faire l'objet d'une reconnaissance dans le cadre des études (crédits, rédaction d'un travail, etc.). Exception pour les stages après l'obtention du diplôme.	
LANGUE	Avant le départ, avoir des connaissances linguistiques suffisantes pour mener une vie sociale satisfaisante et participer activement au séjour de mobilité est une condition indispensable. A la fin du séjour, être capable de présenter des travaux et de passer des examens dans la langue cible. Test linguistique souvent exigé. Se référer aux conditions de l'université (organisme) d'accueil.							
	--	Cours intensifs parfois proposés par les universités/entreprises d'accueil avant le début de la période d'études/de stage. Se renseigner sur le site internet de celles-ci pour connaître les dates et le coût.						
	Il est recommandé de suivre des cours avant de partir en séjour. Différentes options à l'Université de Fribourg : •Cours de langue & certifications internationales •Médiathèque et bibliothèque de langues •Uni-Tandem (partenariats linguistiques entre étudiants) Plus d'informations : www.unifr.ch/centredelangues .							
BUDGET	Établir un budget pour la période considérée, en tenant compte des frais de voyage, de logement, d'entretien et d'études (stage). Ces coûts varient selon le programme et le pays choisis.							
	• Livres et matériel de cours	<ul style="list-style-type: none"> • Logement • Transport • Nourriture • Dépenses personnelles • Livres et matériel de cours Facultatif : <ul style="list-style-type: none"> • Cours de langue 	<ul style="list-style-type: none"> • Logement + nourriture • Transport vers le pays d'accueil et sur place • Assurances (maladie et RC) • Dépenses personnelles • Livres et matériel de cours • Frais administratifs Facultatif : <ul style="list-style-type: none"> • Cours de langue • Taxes de base de l'université d'accueil • Visa/autorisation de séjour 	<ul style="list-style-type: none"> • Taxes ISEP : Placement fee : ISEP-Exchange/ISEP-Direct = US\$ 100 au dépôt du dossier + US\$ 425 à l'acceptation du dossier (non remboursables !). • ISEP-Exchange : coût facturé par semestre : CHF 3'500 - 4'500 déduction faite du subside de l'Unifr. (Coût réel : CHF 7000 à 9000), logement sur le campus universitaire et repas inclus. • ISEP-Exchange - ISEP-Direct : Assurance-maladie : environ US\$ 100 par mois. Délai pour le paiement des frais de séjour et l'assurance : env. juillet23 pour SA23 et AA23-24 et décembre 23 pour SP24. • Autres frais : visa, voyage, frais personnels et livres. 	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir environ CAN\$ 12'000 par année afin de couvrir les frais de séjour et les dépenses personnelles. • Montant calculé sans les frais de transport vers le Québec. • Frais de visa • Assurances • Livres et matériel de cours Facultatif : <ul style="list-style-type: none"> • Cours de langue • Visa/autorisation de séjour 	<ul style="list-style-type: none"> • Logement + nourriture • Transport vers le pays d'accueil et sur place • Assurances (maladie et RC) • Dépenses personnelles • Frais administratifs Facultatif : <ul style="list-style-type: none"> • Cours de langue • Visa/autorisation de séjour 		
BOURSE	Des indemnités de remboursement sont payés par l'Unifr.	Pas de bourse sauf pour les étudiant-e-s DAES I qui partent dans une université alémanique	Bourse SEMP : 23-24 : CHF 1900 / semestre si la période des cours dure au minimum 3 mois et la mobilité a lieu physiquement Green Travel Top Up : CHF 100.-	Pour des universités partenaires sélectionnées : Bourse SEMP World 2023-24. Le montant mensuel pour 2023/24 est de CHF 500.	ISEP-Exchange : subside accordé par l'Unifr pour contribuer aux frais de séjour qui sont facturés. ISEP-Direct : pas de bourse de l'Université.	Pas de bourse financée par l'Unifr	Montant de la bourse SEMP 23-24 : CHF 440 par mois, calculé selon la durée effective du stage en jours Green Travel Top Up : CHF 100.-	
	Bourse cantonale : faire la demande comme d'habitude à l'organe compétent. Bourse accordée selon les critères habituels, pour autant que le séjour de mobilité fasse partie intégrante des études. Bourses d'Etats étrangers octroyées aux étudiants suisses : annoncées sur le site internet de la CRUS www.crus.ch dans la rubrique « Bourses d'Etat ».							
LOGEMENT	--	Dans le cadre de nombreux programmes, logements réservés par les universités partenaires dans les résidences universitaires. Envoyer dans les délais les formulaires de réservation de chambres au Service compétent de l'université d'accueil. Le logement n'est pas obligatoirement garanti, certaines universités ne s'occupant pas de la réservation de chambres. Demander des adresses au Service de logement de l'université concernée.			ISEP-Exchange : Logement compris dans les frais de séjour et assuré par l'université d'accueil. ISEP-Direct : logement parfois compris dans les frais de séjour, cela dépend de l'université choisie.	Le logement n'est pas obligatoirement garanti, certaines universités ne s'occupant pas de la réservation de chambres. Demander des adresses au Service de logement de l'université concernée.	Trouver soi-même un logement. Parfois, l'entreprise d'accueil aide à trouver un logement.	
ASSURANCES	--	Vérifier que son assurance-maladie couvre de manière adéquate les frais médicaux et d'hospitalisation à l'étranger. Si nécessaire, conclure une assurance complémentaire. Certificat d'assurance demandé par l'université d'accueil à l'arrivée.			De nombreuses universités obligent à contracter une assurance maladie dans le pays d'accueil. Se renseigner sur le site internet des universités.	Assurance-maladie américaine obligatoire (comprenant assurance rapatriement médical en cas d'urgence) : environ US\$ 100 par mois. Recommandation : garder son assurance-maladie en Suisse afin d'être couvert en cas de retour anticipé et d'éviter les inconvénients éventuels d'une réadmission au retour.	Obligation de détenir une couverture d'assurance médicale valide au Québec (loi québécoise). Couverture sociale à des conditions avantageuses offerte par certains établissements universitaires.	Vérifier que son assurance-maladie couvre de manière adéquate les frais médicaux et d'hospitalisation à l'étranger. Si nécessaire, conclure une assurance complémentaire. Déclaration d'assurance à remplir.
	S'assurer d'être couvert par son assurance RC (responsabilité civile) durant le séjour à l'étranger.							
VISA AUTRE	--	Un visa de séjour d'études peut être requis. L'information est à obtenir auprès du Service consulaire du pays concerné. Attention : la procédure peut durer plusieurs mois !			Dès la confirmation du placement, ISEP envoie aux participants l'attestation nécessaire à l'obtention du visa ou du permis de séjour. Attention : la procédure jusqu'aux résultats de placement peut durer plusieurs mois !	Passeport valable pour la durée du séjour d'études. Pour les séjours de 6 mois et plus : certificat d'acceptation du Québec (CAQ) délivré par le gouvernement du Québec ET permis d'études délivré par le gouvernement du Canada. A obtenir avant l'arrivée au pays. Procédure pouvant durer 2 à 3 mois. Frais exigés à chacune des étapes.	Un visa peut être requis. L'information est à obtenir auprès du service consulaire du pays concerné. Attention : la procédure peut durer plusieurs mois !	